

New York, le 7 octobre 2019

Monsieur le Président,
Excellences,

Je voudrais commencer par saluer et remercier l’Afrique du Sud pour l’initiative de ce débat. Je remercie aussi le Secrétaire général des Nations unies, son excellence Madame Mulamula, et Mesdames Vilakazi et Maite pour leurs mots d’introduction.

Pour la Belgique, les organisations régionales et sous-régionales jouent un rôle crucial dans la prévention des conflits, en particulier en Afrique où l’« appropriation » des défis sécuritaires du continent a enregistré des progrès incontestables ces dix dernières années. Lorsqu’une crise pointe à l’horizon, les Etats voisins, la sous-région et le continent sont souvent les mieux placés pour agir rapidement et efficacement.

La Belgique soutient l’intégration régionale : notre histoire nous a montré que c’est la meilleure manière de régler des problèmes transfrontaliers ou régionaux de façon consensuelle, de souder des régions, et de créer des solidarités. Je voudrais insister à nouveau : c’est dans notre intérêt à tous que l’Union africaine renforce ses outils de paix et de sécurité. A terme, les opérations de paix de l’Union africaine devront pouvoir bénéficier d’un financement plus prévisible, plus durable et plus souple.

Dans la division des tâches et des responsabilités entre l’ONU et les organisations régionales et sous-régionales, notre approche est guidée par la recherche du modèle le plus adéquat dans le contexte précis.

Il y a deux ans, en Gambie, nous avons vu un bel exemple de mise à l'avant-plan d'une organisation sous-régionale. En Guinée-Bissau, la complémentarité se réalise sur le terrain avec l'action du « Groupe des Cinq à Bissau ».

En République centrafricaine, l'Union africaine a vu ses efforts soutenus par la CEEAC et l'ONU. Ces efforts ont abouti à l'Accord de paix. Les visites conjointes de haut niveau Union africaine / Nations Unies – visites auxquelles participe d'ailleurs un représentant de l'Union européenne – sont, du reste, un outil efficace de suivi de la situation en RCA.

Au Burkina Faso, au Niger et au Nigéria, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest contribue au renforcement des capacités de prévention des conflits entre éleveurs et agriculteurs et des conflits de nature communautaire. Ces questions méritent effectivement une approche régionale sur toute l'Afrique occidentale et nous saluons la détermination affichée par la CEDEAO lors de son sommet extraordinaire tenu le mois dernier à Ouagadougou.

En matière de médiation, la complémentarité prend tout son sens : les organisations régionales ou sous-régionales apportent leur connaissance et leur expertise locales, alors que les Nations Unies amènent leur neutralité ainsi qu'une autorité et des normes universelles. Nous saluons les progrès accomplis dans l'opérationnalisation de l'Unité de soutien à la médiation de l'Union africaine, et le développement du réseau des femmes médiatrices FemWise.

Monsieur le Président,

Notre responsabilité, c'est de tout faire pour éviter les conflits avant qu'ils n'éclatent. Nous devons poursuivre nos exercices d'alerte précoce, et notamment les échanges d'informations entre le Conseil de sécurité et le Secrétariat. Mais pour que ces exercices soient utiles, nous devons être aussi ouverts que possible et exclure aucune piste ni aucune information. De nombreux organes et agences des Nations Unies, mais aussi des instituts de recherche, des organisations de la société civile..., disposent d'éléments extrêmement précieux et détaillés qui peuvent nous renseigner

sur certains conflits en gestation. Soyons proactifs, soyons à leur écoute, et intégrons ces informations dans nos délibérations.

Mais il faut aller plus loin : l'alerte précoce n'a d'intérêt que si nous nous dotons, en même temps, d'une capacité de réaction diplomatique rapide. Cette réaction n'est pas nécessairement l'apanage du Conseil de sécurité. C'est aussi les bons offices du Secrétaire général, de ses envoyés spéciaux, de ses représentants et des coordinateurs résidents. Ce sont aussi des initiatives indépendantes des Nations Unies, comme au Cameroun en ce moment.

Une chose est sûre : nous devons encore approfondir ce chantier. La Belgique est déterminée à s'engager dans cette direction, au sein et en dehors du Conseil de sécurité.

Je vous remercie.